

Un investissement majeur en environnement pour les Laurentides et le Québec

Saint-Jérôme, le 28 mars 2018 – Le Conseil régional de l'environnement (CRE Laurentides) applaudit la décision gouvernementale de renouveler et bonifier les ententes de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement (CRE). Il s'agit d'une reconnaissance manifeste de l'efficacité des CRE sur le terrain et de leur capacité de mobiliser et rassembler les acteurs régionaux dans la recherche de solutions concertées pour le développement durable et la protection de l'environnement.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Isabelle Melançon, démontre par ce soutien financier significatif qu'elle accorde toute sa confiance aux CRE, notamment dans la perspective de redoubler d'efforts dans l'accompagnement des régions face aux défis climatiques et environnementaux. La ministre exprime aussi clairement la pertinence d'investir dans un réseau capable de créer une dynamique régionale inclusive avec les différents acteurs socioéconomiques notamment pour la transition énergétique, la mobilité durable, l'atténuation des changements climatiques, de même que pour la conservation des milieux naturels. « C'est un investissement dans la santé et la qualité de la vie des Laurentiens et Laurentiennes et de tous les Québécois », affirme Philippe Roy, président du CRE Laurentides.

En raison de leur fort attachement aux enjeux régionaux, les CRE ont une vision en matière de protection de l'environnement qui s'inscrit dans une logique de conciliation avec les impératifs économiques et sociaux. Cet esprit d'ouverture caractéristique fait du CRE Laurentides un allié naturel pour les acteurs qui s'intéressent au développement de la région. « De plus en plus d'intervenants et de décideurs régionaux et municipaux font appel à l'expertise des CRE, poursuit M. Roy. La rigueur, la compétence et l'indépendance de leur travail leur a permis d'atteindre un haut niveau de reconnaissance de leur milieu. »

« C'est avec une ardeur et une énergie renouvelée que nous allons poursuivre notre action auprès de nos partenaires et acteurs de changement! » s'enthousiasme Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides. En bonifiant et en pérennisant le programme des CRE, le gouvernement consolide un réseau présent partout au Québec, axé sur les solutions et la coconstruction. Le CRE va aussi avoir les moyens de mieux soutenir l'action de ses membres et de partager l'expertise riche et diversifiée de son réseau. Cela permettra également de renforcer sa présence auprès des partenaires et des différents groupes de travail pour lesquels il est de plus en plus sollicité. En somme, cette bonification du programme est une excellente nouvelle pour l'environnement et pour les Laurentides ! »

À propos :

Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le www.crelaurentides.org

– 30 –

Source :

Anne Léger, Directrice générale du CRE Laurentides 450-565-2987 p.23 anne.leger@crelaurentides.org